

CONSIGNES À SUIVRE POUR RÉINTÉGRER SON LOGEMENT APRÈS UNE INONDATION POUR PRÉVENIR LES RISQUES À LA SANTÉ

La Direction de santé publique (DSPU) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais tient à rappeler aux citoyens les mesures de précaution à prendre lors de la réintégration d'un logement inondé.



POUR ÉVITER LE RISQUE D'ÉLECTROCUTION :

Une fois les eaux retirées, consulter Hydro-Québec (1 800 790-2424) et faire vérifier l'installation électrique par un maître-électricien.



POUR ÉVITER L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE :

- Si vous êtes toujours sans gaz ou électricité et que vous prévoyez utiliser un appareil à combustible (appareil utilisant du propane, du bois, du mazout, de l'essence, du gaz naturel), munissez-vous d'un avertisseur de monoxyde de carbone à pile.
- Les appareils à combustible conçus pour l'extérieur (pompes, génératrices, barbecues ou appareils de chauffage et de cuisson) ne devraient jamais être utilisés à l'intérieur, et doivent être placés loin des portes et des fenêtres.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, sans odeur et sans couleur.

L'intoxication peut survenir en quelques minutes. En cas de symptômes (étourdissements, maux de tête, nausées, vomissements et fatigue) ou si un détecteur sonne : quittez immédiatement les lieux, appelez le 9-1-1, laissez la porte ouverte en sortant et ne réintégrez les lieux qu'après autorisation d'un pompier.



POUR ÉVITER LES MALADIES LIÉES À LA CONSOMMATION DE L'EAU :

- Si l'eau de votre domicile provient d'un réseau d'aqueduc, elle est propre à la consommation, sauf si un avis contraire a été donné. Vous pouvez donc la boire et l'utiliser normalement.
- Si l'eau de votre domicile provient d'un **puits privé**, considérez-la comme étant **non potable**. Suivez alors ces consignes :
 - Si l'eau est d'apparence normale, la faire bouillir au moins une minute à gros bouillons avant de l'utiliser pour boire, préparer les aliments (incluant la préparation des biberons) et se brosser les dents. L'eau embouteillée est aussi une bonne option.
 - Si l'eau est trouble, si elle a une odeur inhabituelle, ou si vous soupçonnez une contamination chimique, ne pas la faire bouillir; utilisez de l'eau embouteillée.
 - Attendez au minimum dix jours après le retrait des eaux d'inondation avant de désinfecter votre puits et faire analyser votre eau. Tant que les résultats d'analyse de votre eau ne répondent pas aux normes de qualité, continuez de la faire bouillir ou d'utiliser de l'eau embouteillée.
 - Pour en savoir plus sur la désinfection et l'analyse de votre puits, consultez le document «En cas d'inondation» sur le site Web d'Urgence Québec www.urgencequebec.gouv.qc.ca.



POUR ÉVITER L'EXPOSITION À DES MÉDICAMENTS CONTAMINÉS OU PÉRIMÉS :

- Ne consommez pas les médicaments laissés dans votre réfrigérateur après une coupure de courant prolongée, ou qui ont été en contact avec de l'eau d'inondation. Retournez-les en pharmacie.

CONSIGNES À SUIVRE POUR RÉINTÉGRER SON LOGEMENT APRÈS UNE INONDATION POUR PRÉVENIR LES RISQUES À LA SANTÉ

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES :



- Jetez tous les aliments qui ont été en contact avec de l'eau d'inondation, y compris les conserves abimées.
- Après une coupure de courant de plus de six heures, jetez les aliments périssables du réfrigérateur. Après plus de 48 heures, jetez également les aliments du congélateur. Si vous avez un doute sur quoi jeter et quoi garder, consultez le document «En cas d'inondation» sur le site Web d'Urgence Québec www.urgencequebec.gouv.qc.ca.

POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS AU NETTOYAGE D'UNE RÉSIDENCE INONDÉE :



- Gardez les lieux aérés.
- Éloignez les enfants durant la durée du nettoyage.
- Portez un équipement de protection approprié (masque, gants et bottes en caoutchouc, vêtements longs et lunettes de protection) afin d'éviter tout contact avec l'eau souillée.
- Si vous êtes asthmatique, il est fortement déconseillé de faire le nettoyage vous-même.

POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE SANTÉ EN LIEN AVEC LA QUALITÉ D'AIR INTÉRIEUR SUITE À UNE INONDATION :

Des moisissures peuvent apparaître suite à une inondation, en présence d'une humidité excessive et de matériaux et objets endommagés par l'eau. En se développant de façon importante à l'intérieur du domicile, elles peuvent entraîner certains problèmes de santé, en particulier, l'aggravation de l'asthme. Pour prévenir l'apparition des moisissures, suivez les consignes suivantes.

Dès que vous réintégrez votre domicile :



- Ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer les pièces et faire baisser le taux d'humidité à moins de 50 % (vous pouvez surveiller le taux d'humidité de votre résidence grâce à un hygromètre, vendu à faible coût en quincaillerie).
- Jetez tous les matériaux poreux qui ont été en contact avec l'eau d'inondation, tels que les tapis, isolant, placoplâtre (gypse), ainsi que tous les objets qui ne peuvent pas être nettoyés de façon satisfaisante ou dont la rembourrure a été trempée (matelas, oreillers, coussins, jouets en peluche, etc.).
- Lavez avec un nettoyant tout usage et de l'eau chaude propre les surfaces et les objets non poreux (métal, verre, etc.) qui ont pu être en contact avec de l'eau souillée. Rincez-les puis séchez. Cette mesure est particulièrement importante pour les objets en contact avec la bouche (ex. : jouets pour enfants, ustensiles, etc.).

L'utilisation d'eau de javel est déconseillée, elle est corrosive et peut causer des gaz toxiques. Si vous souhaitez tout de même en utiliser, suivez la recette suivante : 5ml (1 cuillère à thé) d'eau de javel pour 1 litre d'eau. **Attention à ne jamais mélanger de l'eau de javel avec d'autres produits nettoyants, tels que des détergents à base d'ammoniaque ou une substance acide comme du vinaigre.**



En cas de problèmes de santé non urgent, appelez Info-Santé (8-1-1 OU 1-866-567-4036) ou consultez votre médecin.